

14 jan 2005 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 janvier 2005](#)

Opération ALTHEA

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation militaire belge à l'opération ALTHEA.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation militaire belge à l'opération ALTHEA.

Il s'agit de la participation belge à l'opération de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine. Lors du sommet d'Istanbul (*), l'Union européenne a décidé de reprendre, à partir de décembre 2004, les missions, qui étaient jusqu'alors menées par l'OTAN sous l'appellation "SFOR". L'opération, qui est maintenant placée sous la conduite de l'Union européenne, s'appelle désormais "Opération Althea". Lors du Conseil des Ministres du 23 décembre 2004, la Belgique a décidé d'y participer. La Belgique propose de déployer 54 militaires pour une période d'un an, à partir de janvier 2005. Pour eux, le statut "Engagement opérationnel - Engagement d'observation (AR 2003, coefficient 2)" a été approuvé. Les coûts sont estimés à 3.160.000 euros. (*) les 28 et 29 juin 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe